

2012-01-09
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9^{ème} jour de janvier 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Diane Dorion, conseillère #2; Lorne Graham, conseiller #3; Josée Dupuis, conseillère #6

Les conseillers sont absents : Jean Claude Labrie; Marianne Labelle; Patrick Blanc.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel
La directrice générale adjointe et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente.

1.0 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2012-01-01 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2011
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Adoption des salaires pour l'année 2012
 - 6.2 Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2012
 - 6.3 Remaniement des comités des élus
 - 6.4 Demande d'appui auprès de la MRC de Papineau pour les intersections 315 et 323
 - 6.5 Demande de don de l'Association Chasse et Pêche – Région Lac-des-Plages
 - 6.6 Adoption du renouvellement du contrat avec la municipalité Lac-des-Plages-Cueillette des ordures / matières recyclables
 - 6.7 Adoption du renouvellement du contrat de l'officier en bâtiment et en environnement.
 - 6.8 Personne désignée pour effectuer la vérification des coûts et le tonnage des matières Recyclables pour l'année 2010
 - 6.9 Personne désignée pour la préparation de la déclaration fiscale fédérale T-2 pour l'année 2011
 - 6.10 Personne désignée pour l'attestation des travaux du réseau routier local
 - 6.11 Demande de subvention additionnelle auprès de monsieur Norman MacMillan pour le réseau local routier de la municipalité
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 décembre 2011
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 9.1 Correspondances diverses
- 10.0 Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011

R2012-01-02 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Diane Thibault.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2011

R2012-01-03 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2011 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Diane Thibault.

Adoptée à l'unanimité.

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Monsieur Jean-Luc Gravel, directeur du service des incendies est présent
Madame Tammie Leggett, bibliothécaire, est présente

5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé.
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures a été déposé.
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme n'a pas été déposé.
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel a été déposé.
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé.
- 5.6 Rapport du comité service incendie a été déposé.
- 5.7 Rapport du maire n'a pas été déposé.

6.0 RÉOLUTIONS

6.1 Adoption des salaires pour l'année 2012

ATTENDU : que les salaires accordés aux élus pour l'année 2012 sont les suivants :

Maire

Salaire annuel :	4 233.12 \$
Allocation dépenses :	2 114.64 \$
Total :	6 347.76 \$

Conseillers

Salaire annuel :	1 581.12 \$
Allocations dépenses :	789.84 \$
Total :	2 370.96 \$ (x 6 conseillers) = 14 225.76 \$

ATTENDU que la directrice générale dépose la grille des salaires des employés municipaux pour l'année 2012 pour approbation;

R2012-01-11 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE les salaires des élus pour l'année 2012 soient approuvés ainsi que les salaires des employés municipaux pour l'année 2012selon la grille de salaires déposée par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2012

ATTENDU que dans le cours normal des activités de la municipalité certaines dépenses sont incompressibles et qu'à défaut d'en effectuer les paiements, une interruption de service entraînerait des bris ou des inconvénients majeurs.

R2012-01-05 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dotion

QUE la directrice générale et le maire ou le maire suppléant, ou la directrice générale adjointe sont autorisés à payer les comptes suivants et à en charger les montants au compte de la municipalité de Namur lesdits comptes faisant partie des dépenses incompressibles, savoir :

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES	MONTANT
Salaires des Élus; allocations dépenses; part employeur	25 445. \$
Salaires administration; part employeur; Csst	80 090. \$
Salaires préposés à l'entretien; part employeur, Csst	15 520. \$
Salaires des pompiers; part employeur; Csst	28 550. \$
Salaires voirie; part employeur; Csst	42 385. \$
Salaires cueillette des ordures; part employeur; Csst	37 465. \$
Salaire bibliothécaire; part employeur; Csst	6 005. \$
Services professionnels (inspecteur en bâtiments et environnement)	9 360. \$
Services d'évaluation	12 250. \$
Sécurité civile	37 350. \$
Assurances	14 990. \$
Immatriculation des véhicules (voirie; incendie)	6 500. \$
Administration informatique	7 500. \$
Assistance technique - Informatique	1 500. \$
Location ameublement (photocopieur; système alarme)	6 000. \$
Fournitures de bureau	4 500. \$
Fibre optique	3 100. \$
Frais de téléphone	6 000. \$
Frais électricité	6 000. \$
Frais de poste	2 000. \$
TOTAL DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES	352 510. \$

Adoptée à l'unanimité

6.3 Remaniement des comités des élus.

Vu l'absence de trois conseillers, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

6.4 Demande d'appui auprès de la MRC de Papineau pour les intersections 315 et 323

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu le lundi 12 décembre 2011 avec les représentants du ministère des Transports du Québec soit messieurs Elias El Haddad, Sylvain Charron et monsieur Lauzon concernant les intersections de la route 323 et 315;

ATTENDU que la municipalité de Namur avait déposé une demande pour installer une porte d'entrée aux mêmes intersections;

ATTENDU que ministère des Transports ne favorise pas cette option d'installer une porte d'entrée aux intersections de la route 315 et de la route 323 pour une question de sécurité;

R2012-01-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE l'option d'un carrefour giratoire soit retenue et que la porte d'entrée soit installée au milieu du carrefour giratoire tel que le démontre le croquis qui a été déposé auprès du ministère des Transports;

QU'UNE lettre soit adressée à la MRC Papineau demandant leur appui dans cette démarche de la municipalité de Namur auprès du ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Demande de don de l'Association Chasse et Pêche – Région Lac-des-Plages

ATTENDU que l'Association Chasse et pêche – Région Lac-des-Plages a adressée une demande de don pour procéder à l'ensemencement de plusieurs lacs de la région afin de promouvoir le tourisme;

R2012-01-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'UN montant de 100 \$ soit remis à titre de don à l'Association Chasse et pêche de la Région Lac-des-Plages.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Adoption du renouvellement du contrat avec la municipalité Lac-des-Plages pour la cueillette des ordures et matières recyclables.

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage par la municipalité de Namur pour la municipalité de Lac-des-Plages doit être renouvelée pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler ladite entente pour l'année 2012;

R2012-01-08 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE l'entente contractuelle pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage soit renouvelée avec la municipalité de Lac-des-Plages pour l'année 2012, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012;

QUE le taux horaire sera de l'ordre de 90.00 \$ l'heure;

QUE les autres modalités du contrat antérieur demeurent inchangées;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale et secrétaire trésorière Diane Thibault sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle avec la municipalité de Namur et la municipalité de Lac-des-Plages.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Adoption du renouvellement du contrat de l'officier en bâtiment et en environnement.

CONSIDÉRANT que l'entente contractuelle avec l'officier en bâtiment et en environnement, monsieur Jean-Pierre Provost est échue au 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler ladite entente pour l'année 2012;

R2012-01-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le contrat de monsieur Jean-Pierre Provost, officier en bâtiment et en environnement soit renouvelé pour l'année 2012 soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

QUE le taux horaire de monsieur Provost sera de l'ordre de 20.00 \$ l'heure;

QUE les autres modalités du contrat antérieur demeurent inchangées;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale et secrétaire trésorière Diane Thibault sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle avec la municipalité de Namur et monsieur Jean-Pierre Provost, officier en bâtiment et en environnement.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Personne désignée pour effectuer la vérification des coûts et le tonnage des matières recyclables pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité de Namur doit continuer de compléter le Portail GMR de RECYC-QUÉBEC dans les années à venir suite à l'adoption du Projet de loi 88;

CONSIDÉRANT qu'elle devra de plus produire une déclaration sur les coûts et le tonnage des matières recyclables pour lesquels elle possède les compétences;

CONSIDÉRANT que cette déclaration de la municipalité devra être signée par un vérificateur externe lequel devra indiquer que cette déclaration présente fidèlement les renseignements qui y sont inclus;

R2012-01-10 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE monsieur Daniel Charlebois, comptable agréé, soit mandaté pour effectuer la vérification de la déclaration de la municipalité et confirmer que cette déclaration représente fidèlement les renseignements donnés par la municipalité pour l'année 2011

Adoptée à l'unanimité

6.9 Personne désignée pour la préparation de la déclaration fiscale fédérale T-2 pour l'année 2012

ATTENDU que la municipalité de Namur doit produire la déclaration fiscale fédérale T-2 pour l'année 2011;

R2012-01-11 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE Daniel Charlebois, comptable agréé soit et est mandaté pour préparer la déclaration fiscale T-2 pour l'année 2011;

QUE le montant des honoraires de Daniel Charlebois, comptable agréé, sont de 300 \$, taxes en sus, pour la préparation de la déclaration fiscale fédérale T-2 pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité

6.10 Personne désignée pour l'attestation des travaux du réseau routier local

ATTENDU que la municipalité de Namur a reçu une subvention de 43 998 \$ du Ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

ATTENDU que le Ministère des transports du Québec demande à la municipalité de produire une reddition des comptes décrivant la nature des interventions réalisées sur les routes admissibles et les coûts associés et que celle-ci soit accompagnée de l'attestation d'un vérificateur externe;

Pour ces motifs

R2012-01-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE Daniel Charlebois, comptable agréé soit mandaté pour attester de l'usage des compensations reçues dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (annexe B, rapport de vérification) pour la Municipalité;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents s'y rattachant.

Adoptée à l'unanimité

6.11 Demande de subvention additionnelle auprès de monsieur Norman MacMillan pour le réseau local routier de la municipalité

ATTENDU que la Municipalité doit effectuer des travaux de réfection sur son réseau routier;

ATTENDU que les travaux à exécuter sont les suivants et qu'un estimé des coûts a été fait en ce sens :

Chemin Currie :	voyages de 0-3/4	5 000 \$
Chemin Martel :	voyages de 0-3/4 plus un ponceau	6 000 \$
Chemin Marcel Dardel :	nettoyage de fossés	3 000 \$
Chemin Graham :	voyages de 0-3/4 et dynamitage	9 000 \$
Chemin des Vergers :	Sur environ 2 km. gravier brut et 0-3/4 nettoyage de fossé	12 000 \$
Total des coûts estimés		35 000 \$

ATTENDU que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour exécuter ces travaux de réfection sur son réseau routier;

R2012-01-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'UNE demande de subvention additionnelle de 35 000 \$ pour l'année financière 2012-2013 soit adressée à monsieur Norman MacMillan, Ministre délégué aux Transports.

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 Rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale/secrétaire trésorière

7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 décembre 2011

ATTENDU que la directrice générale / secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de décembre 2011 portant les numéros de chèques 7655 à 7706 totalisant 53 592.90 \$

R2012-01-14 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 53 592.90 \$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations budgétaires concernées.

Adoptée à l'unanimité.

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

10.0 Levée de la séance

R2012-01-15 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis ;

QUE la séance levée à 20 h 45

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

Diane Thibault, directrice générale
Secrétaire-trésorière